

la lettre de cyclopède

12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUÇON Numéro 63-juin 2014

tél. 04 70 05 14 13 courriel : cyclopede@orange.fr

<http://cyclopede03.weebly.com>

Cyclopède : on continue !



L'Assemblée générale de l'association s'est tenue le 2 février et a comme d'habitude été l'occasion de discussions riches et animées. Cyclopède continuera à être vigilante sur les possibilités offertes aux « déplacements doux » à Montluçon, mais, compte tenu de l'inertie de nos élus montluçonnais, elle élargira ses perspectives à l'intercommunalité et au département. Le CA s'enrichit de deux nouveaux membres. Quant au bureau, s'il manque pour l'instant d'une tête (Le président, Michel Cibien, avait annoncé qu'il souhaitait mettre fin à ses fonctions), il va fonctionner de manière collective, chacun s'occupant d'un secteur particulier et partageant les responsabilités.

L'équipe de Cyclopède

Conseil d'administration :

BIDAULT Jean-François, **BIDAULT** Solange,
BOUCHERET Janine, **BOURDUT** Jacques,
BURLAUD Pierre, **BUVAT** Philippe, **CADAS** Josette,
CAMARERO Robert, **CIBIEN** Michel, , ,
LESPINGAL Roland, **MAREMBERT** Patrick,
NANSE Pierre Antoine, **PILLOT** Monique,
PRADILLON Michel, **PRADILLON** Sylvie,
RAYON Laurent, **VERRIEN** Christophe

Bureau

BIDAULT Jean-François, **BURLAUD** Pierre,
CAMARERO Robert, **CIBIEN** Michel, **LESPINGAL**
Roland, **MAREMBERT** Patrick, **PILLOT** Monique,
PRADILLON Michel, **RAYON** Laurent, **VERRIEN**
Christophe

cotisation

Cyclopède passe de 5 à 7

Depuis 2000, l'année du passage à l'euro, la cotisation des membres de Cyclopède était restée la même : 5 €

En février, l'Assemblée générale de notre association a décidé de passer à 7 € (12 € pour une famille). L'augmentation est importante en pourcentage, mais, si on la ramène aux 14 ans de stabilité, elle reste très raisonnable.

Il faut dire que d'année en année, les comptes de l'association accusaient régulièrement un déficit, modeste, il est vrai, mais qui réduisait chaque fois un peu plus notre marge de manœuvre et risquait à terme de mettre nos finances en difficulté.

Fallait-il réduire nos dépenses de communication (essentiellement *La Lettre de Cyclopède*) ou augmenter les recettes en augmentant la cotisation ?

Les deux mon capitaine ! La cotisation est réévaluée, mais pour l'acheminement du courrier, la chasse au gaspi sera engagée (suppression de la liste de distribution des adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation depuis plus de 5 ans, suppression de l'envoi papier de la *Lettre* pour ceux qui en auront exprimé la demande...).

Nous pensons pouvoir dès l'an prochain présenter des comptes positifs et des finances saines.

Jean-François BIDAULT

et si on parlait un peu des piétons ?

Où passent les poussettes ?

Décidément, les piétons sont souvent oubliés dans les aménagements de la voirie publique. Le principe qui voudrait que les trottoirs permettent partout au moins le passage d'une poussette est largement battu en brèche. Sans parler du stationnement automobile sur les espaces piétons que nous avons assez souvent dénoncé, il existe d'autres obstacles redoutables à la circulation des piétons :

Les poteaux électriques...



Rue du Pavé

Évidemment, le sens interdit ne concerne que les voitures

L'école est juste derrière...le poteau. Pour circuler avec une poussette, vraiment l'idéal !



Rue Appienne

Je passe où avec ma poussette ? Sur la chaussée ?



...et les poubelles



Une idée simple pour faciliter la circulation sur les trottoirs: sortir la poubelle et le sac jaune derrière entre les voitures

Photos et commentaires :
Philippe BUVAT et Jacques BOURDUT

fleurs de trottoirs



Lichens ? Peau d'éléphant ? Chef-d'œuvre tachiste ? Eh bien non ! Mais vous avez certainement reconnu : chewing-gums « fossilisés » sur un trottoir...

Avec la couleur, ce serait plus gai, on aurait un camaïeu de verts caca d'oie, de roses lie de vin ou de gris-beiges divers. Les plus « frais » seraient déjà collés sous vos semelles !

Il existe « heureusement » de coûteuses machines à enlever les gommes à mâcher (parlons français...) qui, ainsi écrasées, piétinées, ont une durée de vie moyenne de 5 ans. On envoie de l'eau chaude à 90° sous pression, une débauche de moyens, de temps et d'énergie ; efficace mais les taches restent souvent blanches... Les industriels étudient une nouvelle recette de gomme qui partirait avec un simple jet d'eau.



Une autre solution plus efficace, sans frais, serait de NE PAS JETER les fameuses boules élastiques sur les trottoirs, les esplanades, les quais de gare etc. Peut-être peut-on essayer de dissuader enfants et adultes de se débarrasser ainsi de leurs restes de « mâchouillage » ? Utopique, direz-vous, mais a-t-on jamais essayé ? Il y a bien une petite amélioration pour les « déjections canines », communément appelées crottes de chiens... Quant aux mégots...

Existe-t-il sur les emballages une incitation à respecter les lieux publics ? Je ne crois pas. Les fabricants pourraient concevoir des dessins style BD, des slogans humoristiques et les chaînes de télévision

de petits spots de la même veine pour limiter cette pollution en faisant appel au civisme.

Cyclopède pourrait, pourquoi pas, contacter « Ciné en Herbe » pour l'éventuelle réalisation d'un petit film. A vous aussi, lecteurs de Cyclopède et « nostalgiques de trottoirs propres » de proposer dessins, affiches, slogans etc. et autres solutions.

Janine BOUCHERET

Zone piétonne :

respecter les règles

Problèmes de signalisation ? De lecture de panneaux ? D'information ?



Il manque la limitation de vitesse !

Nous constatons tous les jours le non respect des règles élémentaires d'une zone piétonne : stationnement interdit, vitesse limitée à 10km/h pour les riverains, seuls à être autorisés à rouler, excluant donc tout autre véhicule à moteur y compris les deux roues, livraisons autorisées de 5heures à 10heures. Ne serait-il pas souhaitable que la signalétique soit plus rigoureuse et que, de temps en temps, des contrôles soient effectués ?

Notre Vieille Ville est si peu étendue qu'il me semble possible de la rendre plus attrayante en la préservant des agressions sonores et polluantes des engins à moteur. Elle doit être un lieu de promenade privilégié. Il faut que ce soit la volonté de chacun mais aussi de ceux qui gouvernent notre ville ...

Solange BIDAULT



Beaucoup de trottoirs n'ont pas été rabaissés. Amis cyclistes méfiez-vous particulièrement de cet endroit précis ! Les automobilistes sortants de ce parking peuvent avoir la vue cachée par le panneau et ne nous voient donc pas arriver ! Méfiance.



En arrivant par le lycée Einstein, on débute - si l'on suit ce simulacre de tracé dédié au vélo - un véritable parcours du combattant obligeant le cycliste à slalomer entre les poteaux de signalisation, à traverser des passages piétons dont la plupart ne sont pas marqués ou encore, à emprunter des trottoirs où aucune bande cyclable ne se démarque de la circulation piéton.



Comme on peut le voir au premier plan, ici la voie cyclable est précisée sur le passage piéton. Mais au second plan, sur l'autre passage piéton non ! Pourquoi ? Mystère !

Quelques signalisation au sol sur le trottoir indique une hypothétique bande cyclable.

En résumé, il est évident qu'il est beaucoup plus simple et sécurisé de rouler sur la route que de s'embarquer dans ce mic-mac où l'on roule sur les trottoirs parmi les piétons, les poteaux et les arrêts de bus.

Laurent RAYON

✂ *A découper et à retourner à Cyclopède, 12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUCON*

(ré-)adhésion 2014

Adhésion individuelle : 7€ (*)

Adhésion familiale (2 adultes et 2 enfants) : 12 € (*)

Nom :

Prénom (s) :

Adresse :

(éventuellement) adresse électronique :

.....

(*) Attention, nouveaux tarifs - Chèque à l'ordre de Cyclopède